

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Décembre 2024

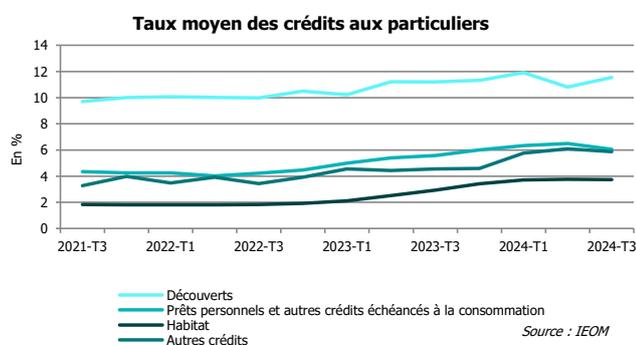
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

3^{ème} TRIMESTRE 2024

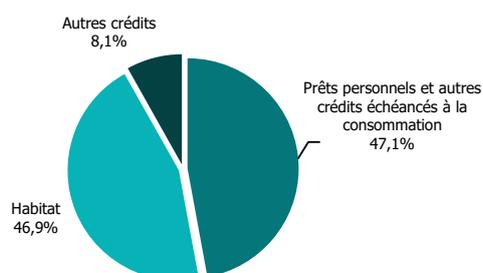
LÉGER RECUIL DES TAUX DES CRÉDITS, EXCEPTÉ POUR LES DÉCOUVERTS

- Après un repli de 109 points de base (pb) sur le trimestre à fin juin, le taux moyen des découverts augmente de 73 pb à 11,55 % à fin septembre.
- Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation recule de 44 pb sur le trimestre pour atteindre 6,05 %, soit le taux le moins élevé depuis le quatrième trimestre 2023.
- À 3,74 %, le taux moyen des crédits à l'habitat se stabilise au troisième trimestre (-2 pb). Le montant moyen s'élève à 28,3 millions de F CFP, soit 13 % plus élevé qu'au trimestre précédent (24,9 millions de F CFP).

Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



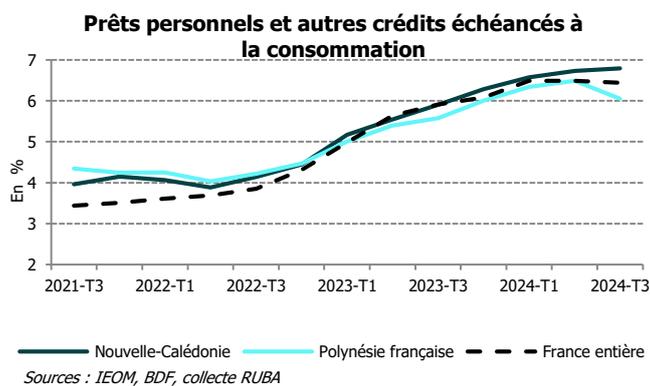
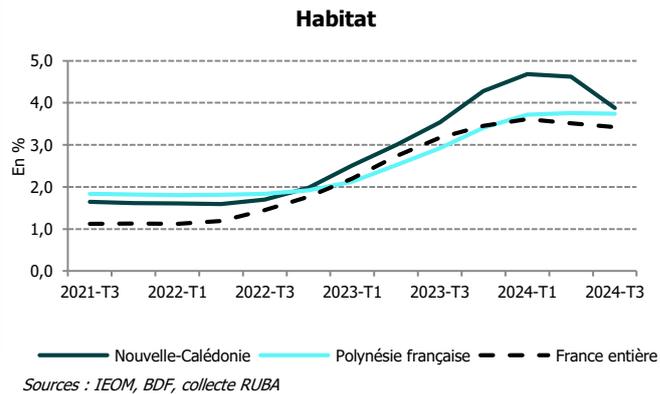
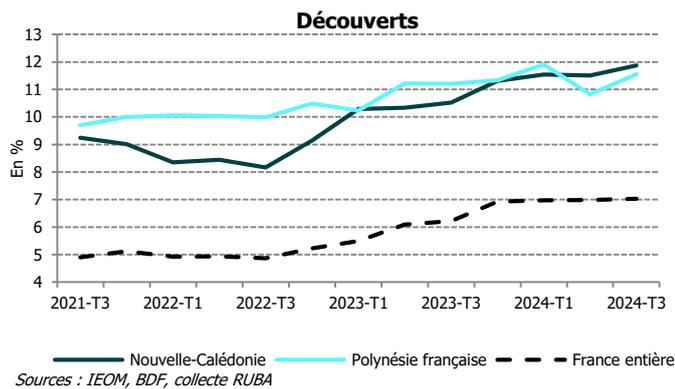
Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur 1 an, hors découverts)



Taux moyen débiteurs en %		2023-T2	2023-T3	2023-T4	2024-T1	2024-T2	2024-T3	1 an	1 trim
Polynésie française	Découverts	11,22	11,20	11,32	11,91	10,82	11,55	0,35	0,73
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,40	5,58	6,01	6,34	6,49	6,05	0,47	-0,44
	Habitat	2,52	2,92	3,41	3,72	3,76	3,74	0,82	-0,02
France entière	Découverts	6,09	6,22	6,93	6,97	6,98	7,03	0,81	0,05
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,64	5,91	6,08	6,49	6,49	6,44	0,53	-0,05
	Habitat	2,73	3,17	3,45	3,61	3,51	3,42	0,25	-0,09

Sources : IEOM, BDF, Collecte RUBA

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements bancaires et des sociétés financières exerçant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 120 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE) correspondant à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancée (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.